



Gries' Infos

www.gries.eu N° 38 Septembre 2017



Actualités



Vie scolaire



Associations



Evènements





Chères Griesoises, chers Griesois,

Le moment tant redouté est arrivé, une page va se tourner « dura lex, sed lex » (la loi est dure, mais c'est la loi). La loi sur le non-cumul des mandats des parlementaires s'applique pour les sénateurs dès le 2 octobre, nous laissant ensuite un mois pour procéder au remplacement. Le nouveau maire sera élu par le conseil municipal au cours de la deuxième semaine d'octobre ; pour ma part, je resterai conseiller municipal.

Laissez-moi vous dire combien cette fonction de maire a été enrichissante tant humainement que professionnellement. Après plus de 22 ans passés à la tête de notre commune, j'ai connu des moments formidables, mais aussi des passages désagréables. Heureusement que ces derniers étaient plutôt rares.

Tout au long de ces mandats, je me suis toujours efforcé de donner le meilleur de moi-même pour le bien-être de mes concitoyens, et ceci dans l'intérêt général. Au vu de la confiance que vous m'avez renouvelé à chaque échéance électorale, je pense que j'ai réussi à remplir mon contrat.

De nombreux projets ont été réalisés et d'importants dossiers ont été menés à terme, je ne vais pas en dresser la liste. D'autres ont été engagés et verront leur aboutissement au cours de ce mandat.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné depuis 1995, car c'est toujours en équipe que nous avons œuvré, dans une ambiance de travail saine et conviviale.

Voilà, l'instant est venu de vous dire « Au revoir », et de vous demander d'accorder la même confiance à mon successeur et à l'ensemble de la municipalité. Et comme je l'ai dit lors de mon discours du 13 juillet dernier : « Griesois je suis, et Griesois je resterai ».

Alles Guete un bies bald !

Claude KERN
Sénateur-Maire

Travaux saisonniers

Au cours de la période estivale, la commune a recruté cinq saisonniers (*Noémie MULLER, Victor STURNY, Louna KROMMENACKER, Jérémy MAEHLING, Lionel MARTINI*) qui ont chacun, pendant 3 semaines, effectué diverses tâches au côté des agents communaux : travaux liés au fleurissement, entretien et nettoyage des espaces extérieurs, à l'Espace La Forêt, et dans les écoles.



Trois autres saisonniers (*Lisa BERNOLD, Gilles FOELLER, Perrine HECK*) ont également été embauchés par la mairie pour travailler à l'accueil dans le cadre d'un stage de trois semaines chacun.

Les jeunes apprentis en herbe ont été d'une aide précieuse pour la collectivité et ont pu ainsi découvrir le monde professionnel avec le versement d'un premier salaire.

Rappel de l'interdiction de brûler des végétaux



Le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit. Conformément à la circulaire ministérielle du 11/02/2014 et en complément de celle du 18/11/2011, les feux de jardins et le brûlage de déchets verts à l'air libre sont formellement interdits toute l'année. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants nocifs pour notre santé.

Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer régulièrement les trottoirs, les rigoles et les rues devant leur propriété. L'enlèvement des mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. De même, il est recommandé de couper les branches qui débordent sur les trottoirs.



Projet de restructuration de la Mairie et construction d'une annexe

Afin de respecter les normes d'accessibilité, la Commune envisage la restructuration des locaux de la Mairie et la construction d'une annexe (surface de 180 m²) au 55 rue Principale, qui permettra d'accueillir les séances du Conseil Municipal et les mariages, pour une capacité d'accueil de 100 personnes maximum.

Le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet au cabinet « Michel POULET Architectes ». Le démarrage des travaux est prévu au cours du 1^{er} semestre 2018. Ils devraient durer environ 1 an. Durant ces travaux, les locaux de la mairie seront transférés à un autre endroit qui vous sera précisé dans le prochain numéro de Gries Infos.

Le coût total estimatif des travaux pour les deux sites est de 920 000 €HT, des subventions sont attendues de la part de l'Etat (DETR et FSIL), du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes de la Basse Zorn au titre du fonds de concours.



Vue en perspective de la future annexe de la Mairie – **Crédit photo** : Michel Poulet Architecte

Départ à la retraite

Daniel OSTER, agent technique aux ateliers municipaux depuis 1999, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2017. Les élus remercient Daniel pour le travail effectué au service de la collectivité et lui souhaitent une bonne et paisible retraite

Passation de commandement à la section des sapeurs-pompiers

La section des sapeurs-pompiers de Gries-Kurtzenhouse a vécu le 7 juillet dernier un moment important de son histoire lors de la passation de commandement entre le lieutenant Jean-Claude GANGLOFF et l'adjutant-chef Pascal WIEDEMANN, à l'Espace La Forêt.

A l'occasion de cette cérémonie, les deux maires ont accueilli de nombreux élus : M. Vincent THIEBAUT, député, M. Étienne WOLF, vice-président du conseil départemental du Bas-Rhin, référent de la compagnie de Haguenau et maire de Brumath, Mme Cathy KIENZ, conseillère régionale du Grand Est. De nombreux officiers des unités territoriales des proches environs ont également honoré de leur présence cette cérémonie.



Pour l'occasion, la musique municipale de Gries, placée sous la direction d'Olivier SAENGER, a animé la cérémonie. À l'issue de cette passation, le lieutenant Jean-Claude GANGLOFF a reçu des mains de Claude KERN et de Marc MOSER ses galons de capitaine honoraire.

Le lieutenant Jean-Claude GANGLOFF (*à droite sur la photo*) a intégré le corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) le 1^{er} juillet 1982. Il a été nommé à la tête des sapeurs-pompiers de Kurtzenhouse le 21 juin 1998 puis, lors de la fusion, chef de la section Gries-Kurtzenhouse.

Son successeur, l'adjutant-chef Pascal WIEDEMANN (*à gauche sur la photo*) est SPV depuis le 1^{er} janvier 1996 et adjoint au chef de section depuis le 1^{er} octobre 2011.

Dans son discours, le sénateur-maire Claude KERN a chaleureusement remercié le capitaine honoraire Jean-Claude GANGLOFF pour ces 12 années passées au service des deux villages, ainsi que Pascal WIEDEMANN d'avoir accepté cette nouvelle charge.

Célébration de la Fête Nationale

La commune de Gries a célébré, le 13 juillet, la Fête Nationale aux couleurs de la liberté et la joie d'être ensemble. Cette cérémonie s'est déroulée autour du Monument aux Morts en présence d'une nombreuse assemblée.



Après la revue des troupes au côté du Major Michel WAEKLER de la Compagnie de commandement et de logistique du 54^{ème} Régiment de transmissions et de l'Adjudant-Chef Paul CESCHIN représentant la brigade de Gendarmerie, le Sénateur-Maire Claude KERN a commencé son allocution en saluant et en remerciant de leur présence un certain nombre de personnalités, en particulier le maire et les adjoints honoraires, les représentants des cultes, les représentants des Anciens Combattants, les responsables et membres des sociétés locales, les représentants de la commune jumelée de Gries/Palatinat, les Sapeurs-Pompiers, la musique municipale et le groupe folklorique de Gries/Kurtzenhouse.



Il a ensuite décliné la symbolique du 14 juillet en rappelant que c'est d'abord la révolte du peuple affamé de Paris et la prise de la Bastille. En 1790, c'est aussi la fête de la Fédération, symbole d'unité nationale. Ce n'est qu'en 1880, que ce jour est institué comme jour de la fête nationale par une loi proposée et adoptée par le Sénat. En 1915, le 14 juillet fut marqué par le transfert des cendres de Rouget de l'Isle, auteur compositeur de la Marseillaise, aux Invalides. En 1943, on enregistre la sévère défaite allemande à Koursk où périrent de nombreux Alsaciens incorporés de force.

Un hommage émouvant par le respect d'une minute de silence fut rendu à deux personnes qui nous ont quitté en juin dernier, à savoir Simone Veil et Helmut Kohl, qui ont œuvré avec force et courage pour leur pays respectif et pour le développement de l'Europe.

Mais ce 13 juillet a constitué une date toute particulière pour le Sénateur-Maire de Gries. En effet, frappé par la loi sur le non cumul des mandats pour les parlementaires, il a célébré sa dernière cérémonie officielle en tant que premier magistrat de Gries, et a annoncé qu'il quittera sa fonction de Maire au mois d'octobre prochain.



Après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, et la Marseillaise toujours jouée avec brio par la Musique Municipale de Gries, sous la direction de Leslie GASS, l'Adjointe au Maire Véronique IFFER, chargée des Associations, a pris la parole avant la remise de récompenses pour souligner l'importance de la place du sport dans notre société. L'investissement, dont font preuve les sportifs de Gries mérite d'être relevé car ils apportent une pierre à l'édifice de valorisation du village et en sont de véritables ambassadeurs. Elle adressa à l'ensemble des sportifs, aux dirigeants et à tous ceux qui agissent dans l'ombre les plus chaleureux remerciements au nom de tous les habitants.

Les lauréats



LUTTE

- Champion Grand Est Gréco Cadet 63 kg : **Muhammer YILMAZ**
- Champion Grand Est Libre Junior 74 kg : **Lucianno TESTAS**
- Champion Grand Est Libre Junior 55 kg, 3^{ème} Championnat de France Gréco : **David HEISSLER**
- Champion Grand Est Libre Junior 96 kg, 3^{ème} Championnat de France Libre : **Luka HEITZ**
- Vice-champion Grand Est Gréco Minime 66 kg : **Maxime LAEUFER**
- Vice-champion Grand Est Libre + Gréco Junior 74 kg : **Thibaud KERN**
- Vice-champion Grand Est Libre Gréco Sénior 86 kg : **Loïc MENTZIA**
- Vice-champion Grand Est Libre Sénior 74 kg : **Julien LEHMANN**
- 3^{ème} Grand Est Gréco Minime 60 kg : **Théo GROSS**

TENNIS

- Montée en Pré-Régionale : **Séniors Masculin 1**

BASKET

- Champions d'Alsace, Montée en Pré-Nationale : **Séniors Masculins 3**
- Champions d'Alsace, Champions du Bas-Rhin, Montée en division 4 : **Séniors Masculins 4**
- Médaille de Bronze, Championnat de France : **Minimes Garçons**
- Championnes du Bas-Rhin, Montée en Région : **Benjamines**

SAPEURS-POMPIERS

- Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Médaille d'Or : **Thierry HOFF**
- Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, Médaille d'Argent : **Laurent LINDER**
- Diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire : **Valentin HOFF**
- Nomination au grade de Caporal de Sapeur-Pompier volontaire : **Gaëtan ILDISS**
- Nomination au grade de Caporal de Sapeur-Pompier volontaire : **Sylvain PAILLE**

Les festivités se sont poursuivies par le défilé aux lampions jusqu'à l'Espace La Forêt et par une soirée dansante. En clôture, le traditionnel spectacle pyrotechnique a illuminé le ciel de Gries de ses bouquets colorés.

Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, le Sénateur-Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :



80^{ème} anniversaire



GASS Robert
Né le 17 juin 1937



WIEDEMANN Yvan
Né le 6 juillet 1937



KLEIN Simone
née GOULON le 16 août 1937

- SCHNEIDER née BERLING Madeleine, née le 14/07/1937
- HAMMER née HEITZ Hanalore, née le 29/07/1937
- HAAG Henri, né le 31/07/1937
- COUSSON, née KOBLEK Lina, née le 13/08/1937

85^{ème} anniversaire



BURKARDT Marlise
née LORENTZ
le 28 juillet 1932



SCHUTZ Paul
né le 16 août 1932



REEB Odile
née ROEHLI
le 24 août 1932

- HICKEL née FAERBER Marie-Madeleine, née le 09/07/1932

90^{ème} anniversaire



MAECHLING Marie-Odile
née STOECKEL le 9 août 1927



HEITZ Charles
né le 30 août 1927



- WEISS, née DOLT, Joséphine, née le 22/06/1927
- FAULLIMMEL, née VOGES Marthe, née le 15/09/1927

Noces d'Or (50 ans)



Epoux STOECKEL J-Claude et Lina, mariés le 7 juillet 1967

- Epoux WERNERT Jean-Jacques et Elisabeth, mariés le 08/07/1967
- Epoux HECHT Gérard et Solange, mariés le 11/08/1967
- Epoux KLEINMANN Raymond et Doris, mariés le 08/09/1967

Noces de diamant (60 ans)



Epoux WAGNER Georges et Marguerite
mariés le 16 juillet 1957



Epoux WIEDEMANN Yvan et Mariette
mariés le 23 août 1957

- Epoux GRASTEL Edmond et Jacqueline, mariés le 23/08/1957

Noces de palissandre (65 ans)



Epoux BURKARDT Alfred et Marlise, mariés le 18 juillet 1952

- Epoux JESPERE Armand et Marguerite, mariés le 08/08/1952

ECOLE MATERNELLE

TRAVAUX



Des travaux de peinture ont été réalisés durant l'été, par une entreprise dans le couloir côté salles de classe et sanitaires, par les agents techniques et stagiaires dans la salle de classe de Mme KRESS et le bureau des ATSEM.

Les entrées de chaque salle de classe ont été peintes de la même couleur que celle existant dans la classe, afin de permettre aux enfants de bien les repérer et s'orienter.



RENTREE / EFFECTIFS / DEPARTS / ARRIVEES

Par rapport à la dernière année scolaire, deux départs sont à noter : Mesdames Anaïs ZEISS qui avait assuré la direction de l'école (à gauche sur la photo), et Joëlle D'AMORE (à droite). La commune les remercie pour le travail effectué auprès des enfants, et leur souhaite bonne continuation pour la suite de leur carrière.



Madame Mélanie VERNET reprendra la direction de l'école maternelle à compter de fin septembre, l'intérim étant assuré depuis la rentrée par Madame Emmanuelle BELLE. Madame Anne BRESTENBACH a rejoint l'équipe pédagogique. L'école accueillera également une nouvelle apprentie en CAP « petite enfance », Jessica CEBRAL, qui épaulera les ATSEM et institutrices tout au long de l'année, ce qui lui permettra de valider les compétences nécessaires pour valider le diplôme.

Pour cette année 2017-2018, l'école maternelle accueillera 79 élèves qui se répartiront comme suit :

- Classe bilingue de petits-moyens PS-MS de Mme Anne PHILIBERT : 27 élèves (10 PS et 17 MS)
- Classe bilingue de petits-grands PS-GS de Mme Cindy KRESS : 28 élèves (14 PS et 14 GS)
- Classe bilingue et monolingue petits PS de Mme Anne BRESTENBACH : 7 élèves monolingues avec en alternance les 10 PS ou les 14 PS bilingues des deux classes nommées avant.
- Classe monolingue de moyens-grands MS-GS de Mme Mélanie VERNET : 17 élèves (13 MS et 4 GS)

ECOLE ELEMENTAIRE

FETE DE FIN D'ANNEE

Le spectacle de l'école élémentaire de Gries a eu lieu le 30 juin dernier autour du thème « **Souviens-toi** ».



De belles représentations, fruits d'un travail consciencieux, ont été placées sous le signe de la diversité : chants, danses, expression corporelle, poèmes, saynètes. Les mises en scènes ont ravi le public venu en nombre. Après le spectacle, les enfants et leurs parents ont profité d'un moment convivial, autour d'une restauration proposée par l'association de parents d'élèves « Graines de Mômes ».



Une soirée riche en émotions, avec le départ de Madame Frédérique DEGENEVE, directrice de l'école, et Madame Nathalie KEMPF, enseignante à Gries depuis 2004. A cette occasion, les parents d'élèves ainsi que la mairie, représentée par Mesdames Fabienne ANTHONY et Michèle NAVE, adjointes au maire, ont salué leur professionnalisme et leur investissement auprès des élèves, et leur ont souhaité une bonne continuation.

RENTREE / EFFECTIFS / DEPARTS / ARRIVEES

L'école élémentaire accueille une nouvelle directrice en la personne de Madame Céline LEDOGAR, précédemment professeure des écoles à Kaltenhouse. Madame MORITZ quitte l'école et de nouvelles personnes rejoignent l'équipe pédagogique : Mesdames TROMPETER, MOURIER, SCHLUR, HUCK.

Pour cette année 2017-2018, l'école élémentaire accueillera 129 élèves qui se répartiront comme suit :

- CP / CE1 bilingue : 20 enfants (10 CP et 10 CE1) (Mme SCHMITT partie allemande 50% et Mme HUCK partie française)
- CP : 18 enfants (Mme GABEL à 75% et Mme TROMPETER à 25%)
- CE 1 : 16 enfants (Mme MOURIER à 75% et Mme TROMPETER à 25%)
- CE 2 : 25 enfants (Mme LEDOGAR à 75% et Mme TROMPETER à 25% décharge de direction)
- CM 1 : 29 enfants (Mme SCHLUR)
- CM 2 : 21 enfants (Mme GAETE)

TRAVAUX

Des travaux de peinture au sol ont été réalisés par les agents techniques, avec la précieuse collaboration de Valérie MARTIN de l'association « Les Z'Arts de Gries » dans la cour de l'école afin de matérialiser plusieurs aires de jeux.

Le remplacement du grillage autour de l'école est prévu après le messti en novembre prochain.



NOUVELLES ACTIVITES PEDAGOGIQUES (NAP)

Pour la 4^{ème} année consécutive, avant un potentiel retour à la semaine des 4 jours à partir de l'année scolaire 2018-2019, les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) redémarrent le vendredi 15 septembre.

Les élèves de l'école élémentaire pourront s'initier au tennis et à la lutte, bouger, s'éclater avec le club Pleine Forme ou encore développer leur créativité avec Valérie des Z'Arts de Gries. Pour de plus amples renseignements, contactez la Mairie.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le périscolaire a organisé une fête de fin d'année le 23 juin avec tous les enfants et leurs parents. Plusieurs sorties ont également été proposées, comme à Didiland ou une sortie vélo. Au cours des vacances d'été, le centre était ouvert du 10 au 28 juillet avec 27 enfants inscrits durant les deux premières semaines et 15 enfants durant la dernière. Les enfants ont pu s'investir dans différentes activités sur trois thèmes : les petits scientifiques, la cuisine et le sport, les pirates.

Pour la **rentrée scolaire 2017-2018**, l'équipe a choisi de travailler jusqu'en décembre sur le **thème des 4 éléments** pour les mercredis et vendredis (*confection de fresques, fabrication de cerfs-volants*). Et pour les lundis, mardis et jeudis sur le **thème « Les p'tits artistes en herbe »** (*en septembre-octobre, découverte du monde du livre, de la BD, jeux d'écriture, dessins, illustrations ; en novembre-décembre, art corporel, danse et cinéma, avec création d'un petit film*).



Renseignements : Mme Céline OSTER, directrice
Tél. 03.88.72.48.84 ; mail : periscolaire.gries@alef.asso.fr

Ecole de musique municipale



PORTES OUVERTES

L'école de musique municipale de Gries effectue sa rentrée le 9 septembre avec des portes ouvertes de 14h à 16h. Elle propose des cours de :

- Eveil musical (pour les enfants de 5 à 7 ans)
- Formation musicale (pour les enfants dès 8 ans)
- Instruments à vents (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, hautbois, trombone, baryton et tuba)
- Piano, guitare, accordéon et chant
- Batterie et percussions

INSCRIPTIONS : mercredi 13 septembre à 19h

REPRISE DES COURS : lundi 18 septembre

L'école de musique vous donne d'ores et déjà rendez-vous le **vendredi 22 décembre** à 19h à l'Espace la Forêt pour son audition de Noël.

Renseignements : M. Loïc CAYLA, directeur
Tél. 06 11 93 78 78

Travaux

Après 20 ans de fonctionnement, la bibliothèque a fait peau neuve cet été avec le remplacement de la moquette par un nouveau revêtement de sol coloré, moderne et esthétique. Nadine, la bibliothécaire, l'équipe de bénévoles et les agents communaux ont été fortement sollicités pour le déménagement des étagères et la réinstallation des ouvrages.



Les animations

Ludothèque

Venez jouer, découvrir des jeux les mercredis de 15h à 18h ainsi que chaque 3^{ème} vendredi ou vous serez accueillis à partir de 18h par le ludothécaire. Nul besoin de s'inscrire ou d'être inscrit à la bibliothèque. Prochaines soirées « jeux » : **15 septembre et 20 octobre 2017**

« Astronomie »

Pour la deuxième année consécutive, nous accueillerons Alexandra HERRGOTT, de Enastros, pour un voyage dans les étoiles **vendredi 22 septembre 2017 à 19h**. Cette année, elle nous emmènera dans la découverte des planètes, des planètes naines et des exoplanètes.

Tout public à partir de 8 ans. Inscription auprès de la bibliothèque.

Exposition « La vigne et le vin » : Du 1^{er} septembre au 3 novembre 2017.

Une soirée découverte vins/fromages est organisée le **vendredi 29 septembre 2017**

Customisez votre sac

Venez customiser votre sac **samedi 7 octobre 2017**. Le sac vous sera offert, il restera à votre charge de le customiser sous la direction de Valérie de « Créa'Val ». Tout public à partir de 8 ans. Places limitées. Inscription préalable. La bibliothèque sera ouverte ce jour-là de 10h à 16h.

« VOOLP »

Cette année, la bibliothèque fête ses 20 ans. A cette occasion, et dans le cadre du festival « Vos Oreilles Ont La Parole », il y aura 2 spectacles :

- **Samedi 28 octobre 2017** à 20h : « **Je-tu-il Nou-vous-el** » par Julien STAUDT. Public adulte.
- **Mardi 31 octobre 2017** à 19h30 : « **Les pas pareils** » par Anne-Laure HAGENMULLER (Aëlle). Tout public à partir de 4 ans.

Les 2 spectacles auront lieu à la bibliothèque. Places limitées. Inscription préalable.

La bibliothèque recrute

Vous avez du temps libre, les livres vous passionnent, le travail en équipe vous intéresse ? Rejoignez l'équipe des bibliothécaires volontaires de Gries.

Bibliothèque Municipale 62, rue Principale 67240 GRIES

Tél 03 88 72 36 72 Courriel : bibliotheque.gries@wanadoo.fr

www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleGries ; www.gries.eu (rubrique Vie associative et culturelle)

Tennis-Club



Inscriptions pour l'école de tennis

samedi 9 septembre de 14 à 15h
au club-house du TC Gries

Horaires : Mercredi Après-Midi de 13h à 18h

Tarifs : 150 € payables en 2 fois (octobre et mars)

Renseignements : Jacky SCHMITT, Président
03 88 72 40 33



Une large palette d'activités pour garder la forme

Le Club Pleine Forme reprend ses cours le lundi 11 septembre. Il propose des activités sportives de loisir, dont le but est d'améliorer et d'entretenir la condition physique : gymnastique douce, Piloxing (*combinaison de mouvements de pilates, boxe et danse*), total body (*renforcement musculaire et cardio-training*), mind body (*un mix de pilates, yoga et tai chi*) et, en découverte, le body combat (*enchaînements, sans contact et en musique, de mouvements d'arts martiaux inspirés de la boxe, la capoeira, le karaté ou le tai chi*). Des activités adaptées à la portée de toutes et de tous qui souhaitent entretenir leur condition physique et se forger un « corps de rêve ».

Proximité, convivialité, telles sont les clés du succès d'un club qui attire de plus en plus de monde dans les différents cours qui ont lieu dans les locaux de l'Espace « La Forêt ».

Le programme des activités :

- le lundi de 20 h à 21 h : body combat
- le mardi de 14 h 15 à 15 h 15 : sport santé
- le mardi de 15h30 à 16h30 : gym douce (*activité corporelle douce d'entretien destinée pour les 55 ans et plus*) qui se retrouvent dans une ambiance conviviale, sans stress et avec des exercices adaptés à leurs capacités physiques)
- le mardi de 20h à 21h : total body
- le mercredi 19h10 à 20h10 et de 20h15 à 21h15 : mind body
- le jeudi de 20h à 21h : piloxing



De Fil en Aiguille », la section créative du club Pleine Forme

Nos passionnées du point de croix, du tricot, du crochet et autres broderies se retrouvent ainsi tous les quinze jours les mercredis après-midi pour partager leur savoir-faire, et profiter des conseils de « pro » de Jeanine JUD, le tout dans une ambiance bien sympathique, parfois autour d'une bonne tasse de café et d'une pâtisserie maison, l'occasion d'échanger quelques potins et de passer simplement une bonne après-midi.



Chers Seniors, profitons de l'instant présent. Aujourd'hui est le plus beau jour de notre vie. Car hier n'existe plus et demain ne se lèvera peut-être jamais. Le passé nous étouffe dans les regrets et les remords, le futur nous berce d'illusions, apprécions le soleil qui se lève, réjouissons-nous de le voir se coucher, arrêtons de dire « il est trop tôt » ou « il est trop tard ». Le bonheur est là, il est l'instant présent.

Après la trêve estivale, le Conseil d'Administration est heureux de vous retrouver et vous présente le nouveau programme d'activités :

Sortie automnale du Club le 22 septembre 2017 :

Destination : La Vallée du Chajoux, comprenant la visite d'une ferme avec démonstration de fabrication de fromage - Déjeuner au restaurant puis promenade en bateau sur le lac de Gérardmer.

Pour mémoire :

Marche : le 1^{er} lundi du mois.

Rendez-vous à 14h au parking de l'Espace La Forêt.
Reprise le 4 septembre.

Belote tous les jeudis à 14h à la salle de la Mairie.

Kafégrenzele le 2^{ème} vendredi du mois à la salle paroissiale protestante de Gries à 14h30.
Reprise le 15 septembre.



Après-midi café-gâteau

- 15 septembre : Animation avec récits, blagues et chants par Mme Marthe Lux.
- 13 octobre : Projection photos sur l'histoire d'un petit village de l'Aude par le Président.
- 10 novembre : Démonstration de décoration de table de Noël par Mme Arlette Arnold, membre du Comité.
- 8 décembre : Kafégrenzele spécial Fête de Noël.

Sortie d'après-midi

Une visite au musée de La Wantzenau dédié à l'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale est prévue. Déplacement en covoiturage. Le détail vous parviendra ultérieurement.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site <http://bonaccueilgk.monsite-orange.fr> ou Tél. au 03 88 72 38 53.

Président : Francis BOHN

Société des Arboriculteurs de Gries et Environs

Les travaux d'octobre au verger :

Le mois d'octobre est celui où les couleurs de Dame Nature éclatent : les arbres fruitiers dans les vergers et ceux des forêts revêtent leurs parures multicolores. Du côté des températures, les journées peuvent encore être chaudes, mais les premières gelées peuvent aussi apparaître en plaine.

La maturité des fruits tels que les pommes et les poires a explosé et c'est aussi la période de la récolte des fruits de garde qu'il faut toujours faire avec précaution. Dans le local de stockage, les fruits abîmés devront être supprimés pour éviter la transmission des champignons de conservation aux fruits sains. Il faudra aérer au maximum le local de stockage la nuit. Dans un local sec, on n'oubliera pas le seau d'eau avec son torchon pour maintenir une certaine humidité. Les fruits impropres au stockage seront consommés dans les jours qui suivent ou transformés en jus de pommes.

En ce qui concerne l'entretien du verger, les travaux sont très importants, il ne faut surtout rien négliger. Ces travaux ne prennent pas beaucoup de temps s'ils sont faits régulièrement. Maintenir l'herbe courte et ramasser les feuilles mortes sont des gestes qui ne peuvent être que bénéfiques pour le verger. On peut laisser l'herbe coupée au sol, elle se décomposera et contribuera au maintien de l'humus. Si on décide de laisser les feuilles, souvent porteuses de maladies, elles devront être broyées pour accélérer la décomposition. Il faudra ramasser et éliminer les fruits pourris qui traînent au sol et cueillir les momies de fruits qui sont encore accrochées et collées aux rameaux.

Samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017

Grande exposition fruitière

Ouverture de la salle :

- *Samedi 7 octobre à partir de 17h*
- *Dimanche 8 octobre de 9h à 20 h*

Menu proposé le dimanche 8 à midi

Réservation auprès d'un membre du comité ou
par tél. au 03 88 72 34 59 ou 06 75 73 68 07



A cette occasion, vous pourrez découvrir de belles tables garnies avec maintes variétés de pommes, poires et divers autres fruits issus de nos vergers locaux. Quelques membres de la société présenteront avec ardeur leurs plus beaux fruits. Le but est de montrer au public le nombre de variétés que l'on peut cultiver dans notre région. Ces tables fruitières seront embellies par des décors floraux. Divers stands, tels que l'apiculteur, le vannier ou encore du matériel de jardinage agrémenteront ce vaste décor automnal. Durant toute cette manifestation, la restauration sera assurée.



Musique Municipale de Gries (MMG)

C'est aussi la rentrée à la MMG ! Après une trêve estivale bien méritée, la Musique Municipale reprend ses activités pour la saison musicale 2017-2018. L'ensemble des musiciens se prépare pour de nouvelles échéances et de nouvelles partitions à découvrir dès la rentrée. Une saison qui s'annonce riche, avec déjà quelques manifestations prévues pour la fin de l'année. Au programme:



SOIREE DISCO **Samedi 28 octobre 2017 à 20h**

Cocktail offert

Assiette Froide - Café - Dessert
Espace « La Forêt » - Gries

MUSIQUE
MUNICIPALE
GRIES

Menu : assiette froide, café, dessert

Entrée sur réservation auprès des membres de la musique
Places limitées

Christian GROSS 06 33 49 76 84 (après 19h)
www.facebook.com/musiquemunicipaledegries

CONCERT du groupe « **Sax Folies** »

(sous l'égide de la MMG)

Dimanche 19 novembre à 17h

Eglise Protestante

Présence de plusieurs groupes de style variés

Entrée Libre - plateau



CONCERT D'HIVER – Dimanche 17 décembre 2017 à 17h

Eglise protestante – Entrée libre – plateau

Le traditionnel concert d'Hiver, en grande formation d'Orchestre d'Harmonie, sera dédié aux œuvres et Héros Fantastiques dans un voyage en train du Pôle nord, jusqu'à l'Europe centrale, à travers des œuvres riches et variées tel que le Polar Express ou L'Étrange Noël de Mr Jack et des musiques de films tel que Games of Thrones, Transformers, ou encore Alice au Pays des merveilles.

La MMG, recherche actuellement encore des musiciens pour étoffer ses rangs, notamment dans le pupitre des trombones, cors, clarinettes, saxophones et percussions. Cet Orchestre d'Harmonie, sous la direction d'Olivier SAENGER, s'efforce de valoriser le répertoire original pour orchestre à vents, et de s'ouvrir à des pratiques musicales actuelles grâce à des projets fédérateurs, le tout dans la bonne humeur. Répétitions hebdomadaires, les **vendredis de 20h15 à 22h15** à la salle de musique de Gries.

Contact : musique.gries@gmail.com

Infos : www.facebook.com/musiquemunicipaledegries

Basket-Club BCGO



De nouvelles têtes

Après avoir obtenu son maintien l'an passé, le BCGO, qui a repris l'entraînement le 7 août, va entamer le 23 septembre prochain à Chartres la deuxième saison de son histoire en Nationale 1, avant une première rencontre à domicile prévue le samedi 30 septembre à 20h contre la « Charité Basket 58 ». C'est un effectif presque totalement renouvelé que pourront venir admirer les supporters. Trois des joueurs majeurs de la saison dernière ont rejoint le niveau supérieur, la Pro B. Pour les remplacer, le club s'est tourné vers l'Espagne en recrutant Xavi FORCADA et Asier ZENGOTITOBENGOA, deux joueurs habitués au haut niveau. Un intérieur américain, Demond WATT, a également posé ses valises à Gries, ainsi que les Français Romain HILLOTTE, Simon CRETAUX, Oumarou SYLLA, Ludovic NEGROBAR. Tous connaissent le niveau de la Nationale 1 pour y avoir déjà évolué par le passé. L'effectif est complété par Rony DELAR et Glenn DURO, rescapés de la saison dernière, ainsi que par des jeunes du club Roman MACKOWIAK, Noé SCHOTT et Nils POULARD.

Le cocktail, fait d'adresse à trois points et de qualités athlétiques, devrait permettre au BCGO d'assurer un maintien confortable au niveau professionnel, voire de disputer les play-offs en fin de championnat pour se frotter aux plus grosses cylindrées. A noter que la saison débutera le mardi 19 septembre, avec la rencontre de Coupe de France contre Souffelweyersheim, qui aura lieu au Gymnase des 7 Arpents.

Les nouveautés pour la saison 2017/2018

Cet été, le BCGO a investi dans de nouveaux équipements pour la salle Adrien Zeller. Pas moins d'une quinzaine de bénévoles étaient présents en juillet pour installer environ **320 nouveaux sièges** à la couleur du club. Placés sur les tribunes latérales, ils seront réservés aux VIP et aux abonnés (voir les offres sur notre site internet www.bcgo.net).



Le club s'est également offert de nouveaux moyens de communication visuels : 3 panneaux à LED qui seront placés de part et d'autre du terrain les soirs de match. Enfin, en juin dernier, lors de l'Assemblée Générale, le Président Romuald ROECKEL avait présenté les deux nouvelles chartes d'éco-citoyenneté qui seront signées par tous les licenciés à la reprise en septembre. Ces chartes sont des engagements sur le respect de l'environnement (tri des déchets, etc ...) et des règles de respect dans un cadre sportif (respect des adversaires, du corps arbitral, des bénévoles, ...).

Les inscriptions pour les 4 – 8 ans

Votre enfant veut découvrir et s'initier au basket ? Il est né entre 2009 et 2013 ? Les séances reprennent en septembre à l'Espace Sport la Forêt.

- Pour les enfants âgés entre 4 et 6 ans, la reprise se fera le samedi 16 septembre de 9h45 à 11h15 avec les entraîneurs Géraldine et Mélissa.
- Pour les enfants âgés de 7 et 8 ans, la reprise aura lieu le mercredi 6 septembre de 13h30 à 14h30, avec les entraîneurs Stéphanie et Julien.

Chaque nouvel arrivant bénéficiera de 2 séances gratuites avant l'inscription définitive. Si vous souhaitez faire participer votre enfant à l'une de ces séances, merci de nous contacter à bcgo@alsafix.com, en précisant le nom et prénom de votre enfant, un numéro de téléphone, sa date de naissance et à quelle séance il souhaite venir.

Football-Club de Gries

Après une courte trêve estivale méritée, les entraînements ainsi que les matchs de préparation ont repris petit à petit, avec notamment une phase bien soignée de préparation pour la section « jeunes » dirigée par Yannick Peter.



Les effectifs de la saison 2017-2018

- Catégorie U15 : équipe entraînée par Franck, Michel, Corentin les lundis et mercredis de 19h à 20h30
- Catégorie U13 : équipe entraînée par Manu, Caner et Léna, les mardis et jeudis de 18h à 19h30
- Catégorie U11 : équipe entraînée par Jordan les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30
- Catégorie Pitchouns et débutants : équipes entraînées par Pauline, Kevin, Joey les mercredis à 18h
- Equipe féminine entraînée par Benjamin et Mickael.
- Equipes seniors : A noté en ouverture de ce championnat 2017/2018 la très belle qualification à Reichshoffen de l'équipe fanion (2-1 ap) pour le deuxième tour de Coupe de France.

Diner dansant

Samedi 18 novembre 2017

Animé par l'orchestre « Duo Pêche d'Enfer »

Menu

Croustillant de saumon sur sa salade folle
Suprême de pintade farci
Croquettes et primeurs de nos pâturages
Dessert FC Gries.

Tarifs

27 €par adulte
13 €par enfant - de 15ans

Réveillon de la St-Sylvestre

Dimanche 31 décembre 2017

Animé par l'orchestre « LES ANGELS »

Menu

Arc en ciel fraîcheur pain brioché aux figues
Sorbet d'amour
Prince de l'étable et demoiselles des sous-bois
Gratin dauphinois
Le régal du corbeau
Assiette de la nouvelle année.

Tarifs

65 €par adulte
40 €par enfant de 6 à 15 ans
Réservations 06 31 40 25 81



S.A. ATHLETIQUE GRIES

Lorsque vous lirez ce bulletin municipal, le club de lutte aura déjà entamé le samedi 2 septembre 2017, sa nouvelle saison en BEZIRKSLIGA (championnat du Pays de Bade) avec espérons-le une première victoire aux dépens du KSV HOFSTETTEN II.

Nul doute que notre entraîneur Thierry MENTZIA aura su et saura encore motiver sa troupe pour offrir à nos supporters de nombreuses et belles victoires. Soyons optimiste !

Pour ce nouveau championnat, également de nouvelles catégories de poids : 57 – 61 – 66 – 71 – 75A – 75B – 80 – 86 – 98 et moins de 130 kg.



Au courant de la saison, nous aurons à nouveau l'occasion de proposer à nos supporters une petite restauration après les rencontres de lutte avec des soirées tartes flambées, steak – frites et autres. Mais en attendant, rendez-vous le mardi 3 octobre pour notre prochain match à domicile.

Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse



Les Itinéraires enregistrent leur 4^{ème} opus !

Après le succès remporté par ses premières publications, l'association « Itinéraires des Orgues Silbermann » propose en souscription, le 4^{ème} CD d'une série d'enregistrements consacrés aux orgues Silbermann, complétant ainsi son « Guide des orgues Silbermann d'Alsace et d'ailleurs ».

L'année dernière, trois instruments ont été inaugurés après avoir recouverts toutes leurs qualités. Bien que construits par Jean-André Silbermann, ce sont trois instruments radicalement différents qu'il est proposé de découvrir : un orgue de couvent destiné à des religieuses, et deux instruments conçus pour l'accompagnement du choral protestant dans des paroisses rurales.



Balbronn
Eglise protestante

L'orgue Silbermann a été reconstruit par la manufacture Guerrier tout en conservant sur un clavier secondaire de la tuyauterie d'Allemagne méridionale introduite par Link en 1908. Olivier Wyrwas y interprète des œuvres de Muffat, Speth, Bach et Knecht.



Eschentzwiller
St Pierre et Paul

Cet instrument de Jean-André Silbermann avait été construit pour le couvent des Unterlinden de Colmar. Il a été restauré dans son état d'origine par la maison Blumenroeder. Guillaume Prieur y interprète des œuvres de Nivers, Du Mont et Bach.



Gries
Eglise protestante

Dernier sorti des ateliers Silbermann qui nous soit parvenu, cet instrument de campagne vient d'être relevé par la maison Blumenroeder. Guillaume Nussbaum y interprète des œuvres de Correa, Böhm et Bach.

Ce CD est proposé en **souscription au tarif préférentiel de 10 euros** jusqu'au **8 octobre 2017** date à laquelle il sera présenté à **Eschentzwiller** dans le cadre d'une **journée consacrée aux Silbermann**. L'occasion d'entendre les trois interprètes qui ont prêté leur talent à cet enregistrement !

BON DE COMMANDE

A adresser avec le règlement à : Paroisse Protestante, 4 rue du Presbytère 67240 GRIES

Prénom : **Nom :**

Adresse :

Commande : ...X le CD Orgues Silbermann N° 4 au tarif de 10 € soit :€

DATE :

SIGNATURE :

Concert - culte « CANTATE DE BACH »

Dimanche 24 septembre – 10h – église protestante de Gries

Suivi d'un verre de l'amitié pour tous



Dans le cadre de la Fête des 500 ans de la Réforme protestante, la paroisse protestante de Gries et le Consistoire de Brumath, vous invitent à un moment exceptionnel ! **Le culte sera organisé autour de la présentation d'une cantate de Bach.**

Les cantates destinées aux cultes ordinaires et festifs au XVIIIe siècle avaient une fonction bien précise : celle de commenter et d'actualiser les lectures bibliques du jour.

Il s'agissait bien d'une prédication sonore au moyen de chœurs, de récitatifs, d'airs et de chorals chantés et joués par un ensemble adéquat. Près de 300 ans après, usages liturgiques et spiritualité ont bien changé, certes. Il n'en reste pas moins que les cantates de JS.BACH constituent un patrimoine vivant touchant un large public : les nombreux cycles Bach à travers le monde en attestent.

Was Gott tut, das ist wohlgetan BWV 100 (Ce que Dieu fait est bien fait)

Cette cantate est écrite pour 4 solistes, chœur, 2 cors, timbales, traverso, hautbois d'amour, cordes et continuo . Composée à Leipzig après 1730, avec sa palette instrumentale particulièrement riche, il s'agit d'une musique festive, lumineuse, porteuse de promesse et d'espérance. Le fameux choral pourra être repris par le public en bis. Elle sera présentée par 15 interprètes et un chœur de haut niveau, sous la direction de Daniel Leininger, responsable du service Musique de l'Uepal.

Tous seront invités au verre de l'amitié qui suivra, à la salle de la mairie, où sera présentée également **une exposition intitulée : « LUTHER, porte ouverte sur... ».**

Paroisse Catholique de Gries-Kurtzenhouse

La paroisse catholique de Gries-Kurtzenhouse organise la

Fête Paroissiale

le dimanche 17 septembre 2017

Programme :

- **Messe inter paroissiale** à 10h à l'Eglise Saint-Jacques de Gries
Avec la participation de la Chorale Sainte-Cécile de Gries
- **Fête à l'Espace La Forêt**, rue du Stade à Gries
Apéritif à partir de 11h45
Repas à partir de 12h30



Menu

- Adultes : Choucroute garnie – dessert – café (17 €)
- Enfants (-14 ans) : Escalope de dinde – frites – dessert (9 €)

Possibilité de chercher son repas à partir de 12h. Le signaler avant aux membres de la paroisse.

Tirage de la grande tombola au cours de l'après-midi (*les dons peuvent être remis à Mme Josée KAEFFER 5 rue du Stade*). Inscriptions jusqu'au 12 septembre 2017.

Association « Les Graines de Mômes »

Trois années déjà se sont écoulées durant lesquelles notre association a accompagné les écoles et les enfants de Gries dans l'organisation d'activités permettant de financer les classes. L'association prépare et entame donc sa 4^{ème} année de fonctionnement avec plein de projets pour le plaisir de nos enfants.



Bilan de la dernière année scolaire

Cette dernière année a encore une fois été bien remplie. Vente de fromages avant Noël, « petit » marché de Noël de la commune, matinée zumba pour maintenir les mamans toujours au mieux de leur forme après tout ce fromage, boum carnavalesque pour que nos petits puissent se défouler dans une ambiance du tonnerre, caravane de la « Basse Zorn à l'an vert », et kermesse de fin d'année de l'école élémentaire.

Pour avoir rendues possibles toutes ces activités, nous remercions mille fois les différents intervenants extérieurs, la fruitière du plateau arboisien pour son excellent fromage, l'ASC de Gries pour Noël, Créaval pour ses maquillages, et DJ Amon pour son matériel pour carnaval, les professeurs de Zumba Peggy Mat ou Vanessa Joson, la Communauté de Communes pour l'organisation et la bibliothèque de Gries pour leur participation et le prêt des jeux lors de la caravane, et enfin la mairie sans lesquels nous n'aurions pas accès aux salles ou commodités dont nous disposons à chaque fois.

Nous tenons également à remercier les principaux intéressés, les enfants, mais aussi et surtout tous les parents chez qui nous trouvons pour chaque évènement des volontaires pour donner un petit (mais oh combien précieux !) coup de main à la tenue de postes nécessaires lors des différents évènements.

Nouvelle année scolaire

Cette année, grâce à l'argent collecté tout au long des activités de l'année précédente, une petite surprise devrait arriver dans les budgets des classes peu après la rentrée.

De plus, nous recommençons à planifier les différentes activités pour la nouvelle année. D'ores et déjà nous pouvons vous annoncer au vu de son succès de l'an dernier une vente de fromages avant Noël, comme tous les ans, pour le plaisir des petits, une après-midi carnavalesque, et pour le plaisir des finances parentales une **bourse aux vêtements** qui aura lieu le **samedi 11 novembre**. Comme d'habitude, vous serez informés dans les cahiers des enfants des différents évènements tout au long de l'année.

Pour que les évènements que nous proposons tout au long de l'année se déroulent pour le mieux, nous sollicitons régulièrement votre soutien sous la forme de confection de gâteaux, de participation à la tenue des stands lors des animations, de la préparation de la salle et de son rangement. Et vous répondez présents à chaque fois, encore une fois nous vous en remercions.

Cependant, nous ne sommes que 8 dans le bureau de l'association et certains d'entre nous n'ont plus d'enfants scolarisés à Gries cette année. Aussi, nous sommes à la recherche de quelques nouvelles personnes prêtes à s'impliquer dans une équipe active afin d'offrir le meilleur à nos enfants. Ce travail associatif consiste en quelques réunions annuelles et des échanges de mails afin d'organiser au mieux chaque évènement. Il ne nécessite qu'une charge de temps ponctuelle et permet d'être au plus près des activités des enfants en dehors de l'école. N'hésitez pas à prendre contact avec nous via notre adresse mail lesgrainesdemomes@gmail.com si vous désirez nous rejoindre ou même simplement vous renseigner sur nos besoins.

Pour rappel, notre association a pour unique vocation à récolter des fonds pour le financement des écoles. C'est un rôle totalement indépendant, bien que compatible, de celui des élus représentants les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Consultations de nourrissons et de jeunes enfants

Depuis le 1^{er} septembre, les consultations « nourrissons » organisées par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental pour les enfants âgés de 0 à 6 ans de la commune, se tiennent sur rendez-vous les

Jeudis de 13h30 à 17h (semaines paires)
au Centre Médico-Social de Brumath,

4 rue Charles Diemer 67 170 BRUMATH
Tél. 03 69 33 21 42



Consultation juridique

Maître Steve WEIBEL, avocat au barreau de Strasbourg, assurera un service de consultation juridique à la mairie de Gries le

Samedi 18 novembre de 9h à 11h

Inscriptions à la Mairie avant le mercredi 15 novembre

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties (personnes physiques ou morales) pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

Il peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- différends relatifs à un contrat de travail ;
- des litiges de la consommation ;
- des impayés ;
- des malfaçons de travaux, etc.



Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges d'état civil (*qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire*), de droits de la famille (*pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.*), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales, et de conflits avec l'administration (*vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif*).



Contact : **BECKER Michel** ; 06 82 16 44 01 ;
michel.becker@conciliateurdejustice.fr
Permanences à la mairie sur rendez-vous



Transfert du Service d'Immatriculation des Véhicules à la Préfecture

Depuis le 1^{er} juillet, le Service d'Immatriculation des Véhicules (SIV) de la Sous-Préfecture d'Haguenau-Wissembourg a été transféré à la Préfecture du Bas-Rhin. Depuis cette date, les usagers doivent donc effectuer leurs démarches dans les conditions suivantes :

- par téléprocédure, via le site internet de la Préfecture (www.bas-rhin.gouv.fr) :
 - o changement d'adresse
 - o déclaration de cessions
 - o demande de non-gage
 - o duplicatas
- pour toutes les autres démarches d'immatriculation :
 - o de véhicule acquis en France : choisir un professionnel de l'automobile habilité sur le site www.ants.gouv.fr
 - o de véhicule acquis à l'étranger, sur le site internet www.bas-rhin.gouv.fr, rubrique « prendre un rendez-vous » pour déposer le dossier à la Préfecture du Bas-Rhin

Demande de permis de conduire en ligne

Toutes les démarches liées au permis de conduire sont accessibles aux usagers par téléprocédures, facilitant leur réalisation.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Tous les éléments de la demande peuvent être transmis de manière dématérialisée (données d'état-civil, photo, signature et pièces justificatives)

Plus de renseignements pratiques sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin, rubrique « permis de conduire ».

Permis de conduire

MES DÉMARCHES à portée de clic!

Je fais ma demande de permis de conduire en ligne sur

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire

Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée ✓

Vous souhaitez des services plus disponibles ? Nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins.

Vous attendez un accueil plus attentif ? Nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité.

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

Permanence du député



Vincent THIEBAUT et Emmanuelle PARISSÉ, suppléante

Adresse de la permanence du député de la 9^{ème} circonscription du Bas-Rhin

Vincent THIEBAUT

1 Place de Neubourg 67500 HAGUENAU

Contact Tél. 03 88 93 90 50

Mardi au vendredi de 9h à 17h ; lundi et samedi sur RDV
Contact mail : contact@vincentthiebaut.fr Site Internet : <http://vincentthiebaut.fr/>

Vignette CRIT' AIR : une circulation différenciée lors des pics de pollution dans l'Eurométropole

Un pic de pollution survient lorsqu'une trop grande quantité de polluants est mesurée dans l'air que l'on respire. Selon l'intensité de l'événement, différents seuils peuvent être atteints. Lorsque le premier seuil dit « d'information et de recommandation » est atteint, des recommandations sanitaires et comportementales sont formulées à l'intention des personnes sensibles et vulnérables (*femmes enceintes, enfants, personnes âgées, asthmatiques, insuffisants cardiaques ou respiratoires...*).



Toutefois, si l'épisode persiste ou si le niveau de pollution atteint le seuil dit « d'alerte », le préfet déclenche une nouvelle série de mesures appelées « mesures d'urgences programmées » qui peuvent être complétées par un plan d'urgence volontaire.

En concertation avec de nombreux partenaires, la Préfecture du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg déploieront à partir du 1^{er} novembre 2017, une nouvelle mesure d'urgence en cas d'épisode de pollution atmosphérique long et intense : **la circulation différenciée**. Elle s'appliquera au 3^{ème} jour d'alerte d'un pic de pollution jusqu'à la fin de celui-ci.

Ce dispositif complétera les mesures d'urgence déployées par l'État afin de réduire l'accumulation des pollutions. Adossé à un système de certificats dits « **CRIT' AIR** » dont les véhicules (*français et étrangers*) devront être pourvus pour circuler, il permettra de réduire les flux de circulation et les émissions de polluants.

Qui doit s'équiper du certificat « Crit'Air » ?

Tous les véhicules motorisés.

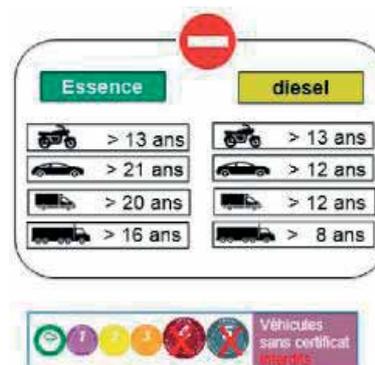
Chaque véhicule motorisé souhaitant circuler en période de pic de pollution devra s'équiper du certificat « Crit'Air », quel que soit le type de véhicule (*voiture, poids lourd, utilitaire, deux-roues*). Tous les usagers de la route sont invités à s'équiper de leur certificat en le commandant sur le site internet gouvernemental : www.certificat-air.gouv.fr pour un coût de 4,18 € en France (*frais de fabrication, de gestion et d'envoi*). Munissez-vous de votre carte grise.

Pour plus d'infos, il est possible de contacter le service Crit'Air par téléphone du lundi au vendredi (9h-17h), en composant le **0800 97 00 33 (appel gratuit)**. Une procédure de demande par voie écrite et de paiement par chèque bancaire ou postal est aussi possible. Une fois acquis, ce certificat reste valable aussi longtemps qu'il est lisible.

Qui est concerné par la restriction de circulation en période de pic de pollution ? : les véhicules sans certificat et les véhicules équipés des certificats « Crit'Air » 5 et 4.

Pour une première période maximale de 2 ans, la restriction de circulation s'appliquera aux véhicules sans certificat et aux véhicules équipés de certificat qualité de l'air « Crit'Air 5 » et « Crit'Air 4 ». Dans un second temps, elle pourra être renforcée en fonction de la situation locale et des niveaux de pollution constatés.

En d'autres termes seront interdits de circuler à partir d'un 3^{ème} jour d'un pic de pollution :



Révision des listes électorales

La révision annuelle de la liste électorale est ouverte du 1^{er} septembre au 31 décembre. Elle concerne tous les nouveaux arrivants dans la commune, les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici là, et toute personne qui ne serait pas encore inscrite pour une raison ou une autre. Pour s'inscrire, deux possibilités :

- en se présentant à la mairie avant le 31 décembre, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- en allant sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396



Battues de chasse

Des sorties de chasses collectives seront organisées aux périodes suivantes : - par l'Association de Chasse Communale du Ried Nord et le GFR de la Langenau : samedi 11, mercredi 15, samedi 19 et mercredi 29 novembre ; dimanche 3, mercredi 6 et samedi 16 décembre. - par l'Association les Amis de la Chasse et de l'Environnement de Gries :
* en plaine : 22 et 29 octobre, 5 et 11 novembre, 10 et 15 décembre
* en forêt : 19 novembre, 9 et 16 décembre

Une signalisation réglementaire à l'aide de panneaux portant l'inscription « CHASSE en COURS » sera mise en place aux dates indiquées ci-dessus.

Chiens dangereux : interdictions et obligations

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1^{ère} catégorie (*chiens d'attaque*) est interdite. Les chiens de 2^{ème} catégorie sont des chiens de garde et de défense, (« Staffordshire terrier » ou « American Staffordshire terrier » ; « Rottweiler »).

Avant toute acquisition, le propriétaire du chien doit suivre une **formation** pour obtenir une attestation d'aptitude (*une liste des formateurs agréés est à la disposition du public en mairie*).

Une fois obtenue, le chien doit subir une **évaluation comportementale** par un vétérinaire qui évalue son niveau de dangerosité. Cette évaluation doit être renouvelée dans le temps.

Ensuite, le propriétaire doit effectuer une demande de **permis de détention** à la mairie. Un permis provisoire, valable jusqu'au 1 an du chien, peut être délivré. La demande se fait par le formulaire [cerfa n°13997*01](#). Si une personne possède plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien. Le permis est délivré par arrêté municipal.

À l'extérieur, le chien doit avoir obligatoirement une laisse et une muselière.

À noter : pour savoir si votre responsabilité civile couvre les dommages provoqués par votre animal, renseignez-vous auprès de votre assureur.



Salon de coiffure MORGANE

Rectificatif : horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 18h

Jeudi : 8h à 13h

Samedi : 8h à 16h

Fermé le mardi

Adresse : 82, rue de Bischwiller 67240 GRIES

Contact : 03.88.72.40.26



SPAR



Mise en place de navettes

Afin de faciliter les courses de ses clients, le supermarché SPAR a mis en place depuis début juillet une navette gratuite qui assure une rotation à différents endroits de Gries et Kurtzenhouse. Itinéraires et horaires disponibles en magasin et à la mairie.

Possibilité de vous chercher et de vous ramener gratuitement à votre domicile.

Contact : magasin SPAR, 63 Rue Principale 67240 GRIES – Tél 03 88 06 27 44

Boucherie WAGNER : une reprise en vue



A compter du mercredi 4 octobre prochain, la commune aura le plaisir d'accueillir un nouveau traiteur, ROMANN, d'Ohlungen, qui s'installera dans les locaux de la boucherie « Wagner », rue de Weitbruch.

Bienvenue à ce nouveau commerce qui contribuera au renforcement de la dynamique économique locale

<http://www.traiteur-romann.fr/>

Zoom sur le métier d'assistant maternel

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille à son domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels, moyennant rémunération, des enfants confiés par leurs parents.

L'agrément : une obligation

Un agrément délivré par le président du Conseil Départemental est nécessaire pour exercer ce métier. Il précise le nombre et l'âge des enfants que l'assistant maternel est autorisé à accueillir simultanément ainsi que les horaires de l'accueil. Il garantit que les compétences et le logement de l'assistant maternel ont été évalués au regard des enjeux de sécurité et d'épanouissement de l'enfant pendant l'accueil.

Etre assistant maternel : des missions

L'assistant maternel en complément des parents, a la responsabilité pendant les temps d'accueil, du bien-être et de l'éducation des enfants confiés. Il doit être en capacité de répondre aux besoins fondamentaux de sécurité physique et affective des enfants et de contribuer leur développement harmonieux. Afin de répondre au mieux à cette responsabilité, il doit aménager son domicile et adapter sa vie familiale aux contraintes de l'accueil.

Devenir assistant maternel : un parcours.

La demande d'agrément (formulaire disponible à la Plate - Forme Petite Enfance ou sur le site du Conseil départemental) doit être envoyée en « courrier recommandé » et c'est, à réception du dossier, que la procédure est enclenchée.

Une puéricultrice du service de Protection Maternelle et Infantile prendra contact avec les candidats à l'agrément, pour échanger autour des compétences et capacités qui sont indispensables pour l'exercice de la profession.

Avant l'accueil d'un premier enfant, l'assistant maternel devra obligatoirement participer à une formation de 60 heures organisée par le Conseil Départemental ainsi qu'une formation aux gestes de 1^{er} secours. (Une seconde formation de 60 heures aura lieu dans les deux années suivantes).

Pour tout renseignement sur les modalités pratiques de l'agrément, les aides à l'installation, les Maisons d'Assistants Maternels, les tarifs, contrats, conventions etc... la Plate - Forme Petite Enfance est à votre service le lundi et le vendredi de 9h à 17h – Tél. 06 79 17 27 13 ou marie-france-dufils@cc-basse-zorn.fr

Plateforme Petite Enfance ; 34 rue de la Wantzenau – 67 720 HOERDT



« Miner Schuelersäck »

De Schuelersäck in de füzlicher Johre isch nàtirli nìt roserot mìt „Hello Kitty“ g’sìn so wie’s hitt ùnseri klëene Mäidle garn hàn, fer ihri Télé-Stars ze erwähne, odder fer d’Buewe e Rollvalisel mìt „Spiderman“, àn dem so klëeni Lìchtle blicke, wann d’Raadle drahe ùn sie ne hinter sich noochzìjje, sondern e stàbiler Laddersäck. Der het muen hálte vom CP bis àn de Certificat d’Etudes, diss hësst von 6 Jahr àlt bis ze 14. Mànichmol het ne noch e Schweschterle odder e Brìederle g’erbt.

Jetz welle mìr denne emol üssmüse:

Ûf de Schiefertàfel sìn ùf èenere Sitt Kaschtle fer d’Rechnùnge ùn ùf de ànder Sitt Zille fer d’Schrift; ùf die Tàfel isch mìt’em Griffel gschriwwe worre; do debi het m’r e nàsses Schwammel g’hett fer üsswìsche ùn e klëens Kìssele von de Màmme genahjt, fer die Tàfel ze trìckle.

Ìn de Fadderschëed findt m’r:

- e guet g’spìtzts Bléistift.
- e Fadderhàlter mìt eme Sergent-Major-Fadderle, wie ìn’s Tìnteglasel getùnt isch worre;
- e Tìntelappel (gràd dréi-vìer rùndi Lìmple zàmmenahjt) fer’s Fadderle àbzepùtze.
- Ìn dëre Zitt isch oe de Kuejelschriwer (besser bekànt àls „BIC“) ùfkomme àwer der hàn mìr nùmme benùtze dérfe fer e Entwùrf (diss hësst e „brouillon“) odder bi de Hëemàrwëete.
- e Doppelgùmmi: ùf èenere Sitt fer’s Bléi, ùf d’ànder Sitt fer de Tìnte, do het’s mànichmol Lécher ìn’s Heft gann!
- e Bléiwisspìtzer mìt èen odder zwei Loch fer dìcki odder fini Kàliber von de Fàrwe, dann mìr hàn oe àlle Taa e bìssel gemolt.

Mìr hàn ken Komputer mìt „Google“ ùn „Wikipédia“ gkannt, mìr hàn e Lasebuech, e Rechebuech, Gschicht- ùn Geogràphiebìecher g’hett. Die sìn mìt Kràftpàpier odder mìt Rascht Tàpete ingebùnde worre, fer sie propper ze hálte. Ohne die Bìecher war ùnseri Üssbìldung nìt vìel worre.

Jetz komme m’r àn d’Hefter: dìcki ùn dinni je nooch’em Inhàlt entweder 10, 20 odder 30 Sitte. Èens devon hàn mìr ’s „cahier du jour“ gennant ùn so wie diss de Nàmme säät, isch diss àlle Taa ùf d’Bànk komme. E ànders isch ’s „cahier mensuel“ gennant worre ùn isch ìn de Schuel geblìwwe bis àn de Groseferie.

2x3, 4x8, 5x6 ùn so wittersch... isch nìt gràd so schwar zuem Üssfìehre g’sìn àwer wann de 7, 8 ùn de 9 komme isch, het e mànicher Schueler versuecht e bìssel ùf de Vervielfàchstàball („table de multiplication“) àbzespìcke, d’Hoeptsàch isch de Lehrer het ne nìt verwìtscht...!

Àn ebbs hàn m’r oe noch g’hálte, diss sìn die fàmöse “bons points” g’sìn, die ùns d’Schweschter odder de Lehrer üssgetëelt het fer e gueti Nott. Ùn wann m’r do 10 so Pùunkte het g’hett, noh het m’r e scheens Bìdel krìejt, ùn mìt wàs fer eme Vergnìeje isch m’r do hëemgetrottelt fer’s de Eltere ze zeije.

Bàll hat ìch noch ebbs vergasse: oe e Süübredel het m’r noch ìn de Schuelersäck g’steckt ùn wie guet het diss doch g’schmeckt ìn de Paus!

Àm And von jedem Vìerteljohr het jeder Schueler ’s Schuelzeugniss bekomme, mìt guedi odder weniger gueti Notte.

Oe wann d’Zitt vergeht bliit d’Erinnerung von denne scheene Schueljohre. Mìr brücht nùmme so àlter Schuelersäck üsszemüse !

Clémence BLANCK (La Wantzenau)

Extraits “Friedhjorsappel Tome 3” – OLCA, 2014 www.sammle.org

SEPTEMBRE 2017

Dimanche 17	11h45	Fête de la Paroisse Catholique	Espace la Forêt
Dimanche 17	16h	Football : Gries 1 – Leutenheim	Stade Municipal
Vendredi 22	19h	Initiation à l'astronomie	Bibliothèque
Vendredi 22		Sortie automnale	Club Bon Accueil
Samedi 23	18h	Football : Gries (Fém.) - Betschdorf	Stade Municipal
Samedi 23	20h	Basket : Gries – Dessenheim (NM3)	Espace La Forêt
Dimanche 24	10h	Concert – Culte Cantate de Bach	Eglise Protestante
Dimanche 24	15h30	Basket : Gries – Mulhouse (SF1)	Espace La Forêt
Vendredi 29		Soirée découverte « vins-fromages »	Bibliothèque
Samedi 30	20h	Basket : Gries – La Charité (NM1)	Espace La Forêt

OCTOBRE 2017

Mardi 3	20h30	Lutte SA GRIES – ASV Altenheim	Espace La Forêt
Samedi 7	10-16h	Atelier « customiser votre sac »	Bibliothèque
Samedi 7	18h	Football : Gries (Fém.) – Oberschaeffolsh.	Stade Municipal
Samedi 7	17h	Arboriculteurs : grande exposition	Espace La Forêt
Dimanche 8	9-20h	fruitière	
Vendredi 13		Après-midi café – gâteau	Club Bon Accueil
Vendredi 13	20h	Basket : Gries – Boulogne ^s /Mer (NM1)	Espace La Forêt
Samedi 14	20h	Lutte SA GRIES – RG Lahr	Espace La Forêt
Samedi 14	20h	Basket : Gries – SI Graffenstaden (NM3)	Espace La Forêt
Dimanche 15	15h30	Basket : Gries – Brumath (SF1)	Espace La Forêt
Vendredi 20	18h	Soirée Jeux	Bibliothèque
Dimanche 22	15h	Football : Gries 1 – Schiltigheim ESP.AS	Stade Municipal
Vendredi 27	20h	Basket : Gries – Brissac Anjou (NM1)	Espace La Forêt
Samedi 28	20h	Spectacle « Je-tu-il Nous-vous-el » par Julien STAUDT – Public adulte	Bibliothèque
Samedi 28	20h	Musique Municipale : Soirée Disco	Espace La Forêt
Mardi 31	19h30	Spectacle « Les Pas pareils » par Anne-Laure HAGENMULLER – à partir 4 ans	Bibliothèque

NOVEMBRE 2017

Mercredi 1	20h30	Lutte SA GRIES – SV Eschbach 1967	Espace La Forêt
Samedi 4	17h15	Basket : Gries – Besançon (NM3)	Espace La Forêt
Samedi 4	20h	Basket : Gries – Vendée Challans (NM1)	Espace La Forêt
Dimanche 5		Messti	Cour de l'école
Dimanche 5	14h30	Football : Gries 1 – Weitbruch	Stade Municipal
Vendredi 10		Après-midi café – gâteau	Club Bon Accueil
Samedi 11	11h	Cérémonie au Monument aux Morts	Place de la Mairie
Samedi 11		Bourse aux vêtements	Espace la Forêt
Dimanche 12		Nochmessti	Cour de l'école
Dimanche 12	15h30	Basket : Gries – Furdenheim (SF1)	Espace La Forêt
Vendredi 17	20h	Basket : Gries – Saint-Quentin (NM1)	Espace La Forêt
Samedi 18	9-11h	Permanence de l'avocat	Mairie
Samedi 18	18h	Football : Gries (Fém.) – La Wantzenau	Stade Municipal
Samedi 18	20h	Football-Club : diner dansant	Espace La Forêt
Samedi 18	20h	Lutte SA GRIES – KSV Appenweier	Espace La Forêt
Samedi 18	20h	Basket : Gries – Rixheim (NM3)	Espace La Forêt
Dimanche 19	17h	Paroisse Protestante : Concert Sax Folies	Eglise Protestante
Samedi 25		Amicale des pompiers : Sainte-Barbe	Espace La Forêt
Dimanche 26	14h30	Football : Gries 1 – Hoffen	Stade Municipal

DECEMBRE 2017

Samedi 2	20h	Lutte SA GRIES – ASC Kappel	Espace La Forêt
Samedi 2	20h	Basket : Gries – Weitbruch (NM3)	Espace La Forêt
Dimanche 3	12h	Fête de Noël des Aînés	Espace La Forêt
Mardi 5	20h	Basket : Gries – Andrézieux (NM1)	Espace La Forêt
Vendredi 8		Kafégrenzele spécial Fête de Noël	Club Bon Accueil
Samedi 9		Conte de Noël (début après-midi)	Bibliothèque
Samedi 9	16-22h	Marché de Noël et la Magie de Noël, organisée par l'ASC	Mairie-Ecole
Samedi 9 Dimanche 10		Exposition avicole	Espace La Forêt
Dimanche 10	14h30	Football : Kurtzenhouse – Gries 1	Stade Kurtzenhouse
Dimanche 10	15h30	Basket : Gries – Kaysersberg (SF1)	Espace La Forêt
Vendredi 15	20h	Basket : Gries – GET Vosges (NM1)	Espace La Forêt
Samedi 16	20h	Lutte SA GRIES – 1885 Freiburg	Espace La Forêt
Samedi 16	20h	Basket : Gries – Poligny (NM3)	Espace La Forêt
Dimanche 17	17h	Concert d'Hiver de la Musique Municipale	Eglise Protestante
Dimanche 17	15h30	Basket : Gries – Rumersheim (SF1)	Espace La Forêt
Vendredi 22	19h	Audition de Noël de l'école de musique	Espace La Forêt
Dimanche 31	20h	Réveillon de la Saint-Sylvestre FCG	Espace La Forêt

Groupe folklorique de Gries – Kurtzenhouse (photo mairie 13/7/2017)



GRIES' INFOS

Directeur de la publication : Claude KERN

Rédaction : équipe communication

Impression : Impression François

Infographie : Jean-François SARRAS

Dépôt légal : septembre 2017

Crédits photos : commune de Gries

